

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2019

TAUX DES CREDITS AUX ENTREPRISES A LA REUNION

DEUXIEME TRIMESTRE 2019

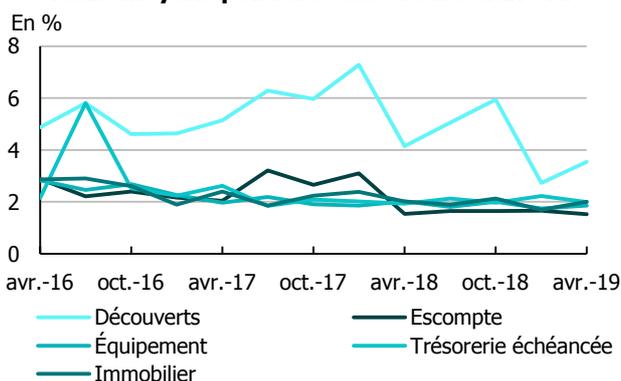
Le taux d'intérêt moyen pour les crédits à l'équipement octroyés aux entreprises réunionnaises passe de 1,75 % à 1,86 % entre janvier et avril 2019. Il reste en deçà du taux moyen pratiqué ces deux dernières années (1,93 %), mais au-dessus du taux national (1,37 %). Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe. La moitié est accordée à un taux inférieur à 2,16 % et la durée moyenne s'élève à un peu moins de 10 ans. Cumulés sur un an, les nouveaux crédits à l'équipement représentent près des deux tiers des montants totaux (hors découvert) octroyés à fin avril 2019. Le taux moyen concernant les découverts progresse de 81 points de base (pdb), après s'être contracté de 321 pdb en janvier 2019. Il s'inscrit toutefois en repli de 61 pdb sur un an. Par ailleurs, le taux moyen des crédits immobiliers octroyés aux entreprises s'accroît de 30 pdb et s'établit à 2,00 % en avril 2019.

À l'inverse, le taux des crédits de trésorerie échancée diminue de 15 pdb. La moitié est accordée à un taux inférieur à 3,05 %. Près de sept crédits sur dix sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 11 mois. Cumulés sur un an, les nouveaux crédits de trésorerie échancée concentrent 18 % des montants totaux (hors découvert) octroyés à fin avril 2019, soit moitié moins qu'au niveau national (36 %). Le taux d'escompte baisse également de 14 pdb.

En France entière, les taux des crédits d'équipement et de trésorerie échancée s'inscrivent en hausse, tandis que ceux des crédits de découverts et d'immobilier diminuent légèrement. Les taux appliqués à La Réunion restent supérieurs à ceux pratiqués au niveau national (*cf. tableau*).

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

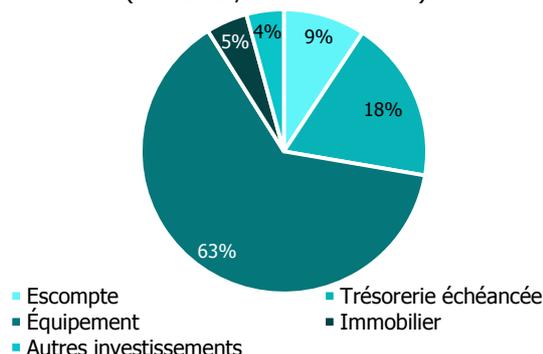
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF

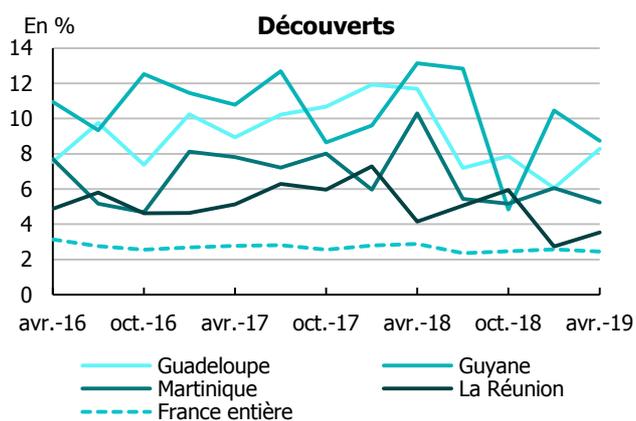
(sur un an, hors découverts)



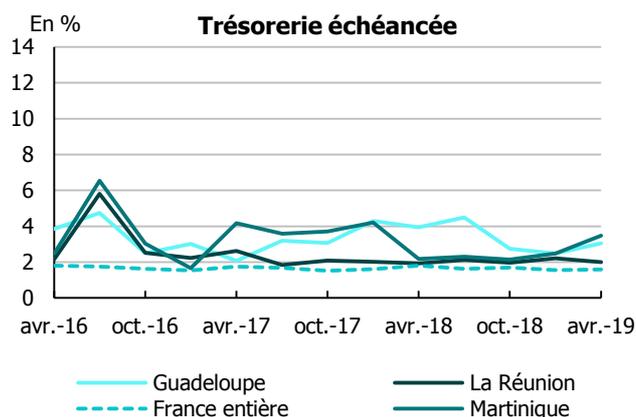
Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré avril 2019 (en %)		Taux moyen pondéré janvier 2019 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
Découverts	3,54	2,45	2,73	2,58	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	1,99	1,58	2,22	1,56	11	24	68	33	3,05	1,77
Équipement	1,86	1,37	1,75	1,34	118	108	99	84	2,16	1,21
Immobilier	2,00*	1,57	1,70*	1,60	190	196	100	91	-	-

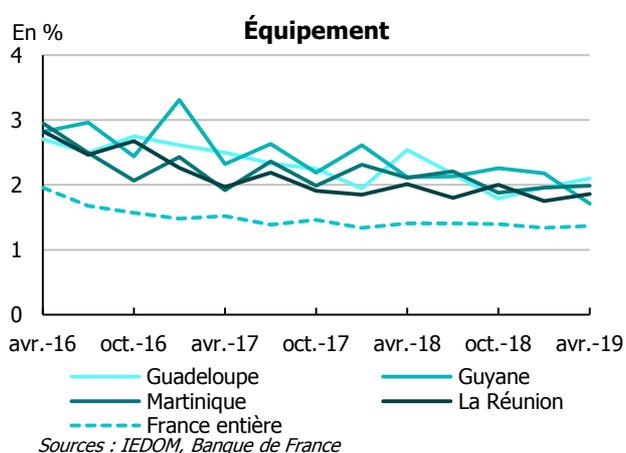
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



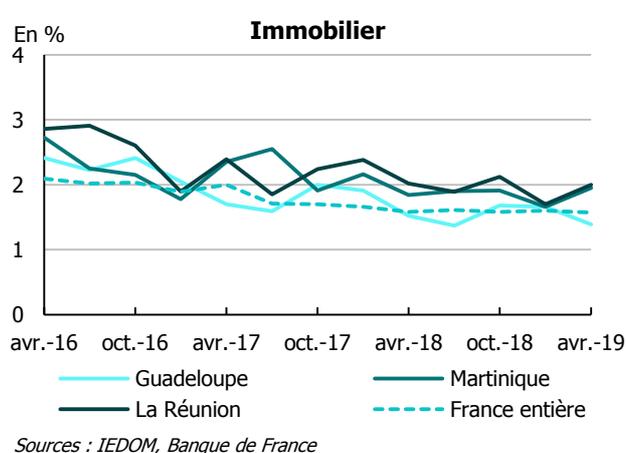
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur environ 1 752 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. LESELLIER — Responsable de la rédaction : M. AOURIRI

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : septembre 2019 – Dépôt légal : septembre 2019 – ISSN 2679-0823